

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte de verser à la ville de L'Aigle une participation de 1 000 € pour Jazz en Ouche – édition 2024 et précise que la salle des fêtes sera prêtée gratuitement.

Complément à la délibération du 10/11/2023 sur l'achat des terrains route de Brethel

Madame le Maire dit que suite à l'achat des terrains route de Brethel appartenant à Monsieur et Madame Liard, le notaire souhaite qu'une précision soit apportée au sujet de la clôture :

« L'acquéreur (la commune) s'engage à édifier les clôtures grillagées et poteaux métalliques, afin de joindre les deux portails à chaque extrémité des parcelles restantes appartenir au vendeur (famille Liard) à ses frais, dans un délai de six mois. Cette clôture appartiendra au vendeur et sera entretenue comme tel. ».

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que cette délibération complémentaire soit signée par Madame le Maire.

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet

Madame le Maire dit qu'il faudrait faire une mise à jour dans le tableau des effectifs afin de stagiairiser un agent :

① **Suppression** d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe d'une durée de 20 heures hebdomadaires

② **Modification** du temps de travail du poste d'adjoint administratif : de 15h00 à 35h00 hebdomadaires

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces modifications à compter du 03/04/2024.

Divers

- La tonte des grandes parcelles va être réalisée par l'entreprise PJB Paysages ; les employés continueront à entretenir les zones plus petites, non accessibles par le tracteur tondeuse.

Tour de table

➤ **Monsieur Lormeau**

- Des arbres vont être plantés à différents endroits de la commune

➤ **Monsieur Launay**

- Des gens du voyage sont installés depuis plusieurs jours sur la zone artisanale. Réponse : Madame Helleux va se rapprocher de la Gendarmerie

➤ **Madame De Guise**

- Le relais de la Petite Enfance va recevoir des parents à la maison du temps libre une fois par mois pour leur apporter des informations
- Il est prévu de fêter les 150 ans de la mort de la Comtesse de Ségur. La médiathécaire va préparer une animation et la présentera à la mairie. La maison des écrivains visitera le musée Ségur
- La médiathécaire souhaite que son temps de travail soit augmenté. Réponse : Madame le Maire s'est entretenue avec l'intéressée à ce sujet lors de son entretien professionnel, il n'y aura pas d'augmentation du temps de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.